

Plaquette de la Compétition

Saison 2025 - 2026



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisation Sportive

Interclubs par équipes U13 « Benjamins »

ST Priest

Samedi 30 et Dimanche 31 mai 2026

Interclubs par Equipes U13 « Benjamins »

**Date : Samedi 30 et Dimanche
31 mai 2026**

2 Réunions
Bassin de 25 m :

**Interclubs Départementaux
U13 « Benjamins »**

Saint-Priest

Lieu : Centre Nautique Pierre
Mendès France
33 Av. Pierre Mendès-France
69800 – St PRIEST

Classement au temps

**Filles et Garçons U12 ans / U13 ans
Filles et Garçons nées en 2014 / 2013**

Ouverture des Engagements :

Lundi 18 mai 2025

Clôture des Engagements :

Mercredi 27 mai 2026

Tarifs : **30€ par Equipe**

Envoi Serveur : J (dernier jour de compétition)

Publication Web : J+1

Règlement

Mode de Qualification et Organisation :

Cette configuration a pour objectif de poursuivre le parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes. L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental sur la formule identique des Interclubs (compétition déclarée en tant que telle). Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons) 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon. Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre épreuves de 100 mètres sont donc nagées deux fois par chaque équipe. Classements au temps. Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) 4 x 200 nage libre, 4 x (100 4 nages individuel). Chaque nageur dispute les deux relais. Classements au temps. NB1 : Pour le 4 x (100 4 nages individuel), chaque relayeur réalise un 100 4 nages dans le respect des règles AQUA. Cette course sera déclarée dans le logiciel Extranat-Pocket comme un 4 x 100 4N Ind. NB2 : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la AQUA. Le jury est constitué par le comité organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Courses de Remplaçants possible sur 2 courses individuelles.

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat 3.0 avant **le mercredi 27 mai 2026 minuit**.

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (deux 100 mètres) ainsi qu'aux deux relais. Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes. Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non. À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué

Le règlement financier des engagements sera fait par **le Comité trimestriellement et non sur Extranat**.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi 18h00 précédent la compétition et une ½ heure avant le début de la compétition**.
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Officiels :

Les clubs engagés doivent fournir un officiel, suivant le règlement ci-dessous :

Pour toutes les compétitions interclubs (compétitions par équipe) :

- ❖ **1 officiel pour 1 équipe engagée.**
- ❖ Si plus de **5 équipes sont engagées**, un maximum de **5 officiels par club** sera comptabilisé.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement**.

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Ligue AURA – 20 avenue des Frères Montgolfier – 69680 CHASSIEU
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Récompenses : Coupes aux 3 premières équipes et médailles

Pour recevoir leur médaille les nageurs doivent être présents à la cérémonie protocolaire.

Les équipes vainqueurs dames et messieurs, auront l'occasion de passer une journée aux Chpts de France Elites à St Etienne le mercredi 01 juillet 2026. Ils partiront en minibus et leur repas seront offerts.

Programme des INTERCLUBS U13 « Benjamins »

Samedi Après-midi	Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 13h30	Ouverture des portes : 13h30
4 x 200 m NL Dames	100 m brasse Dames
4 x 200 m NL Messieurs	100 m brasse Messieurs
	100 m Nage Libre Dames
100 m papillon Dames	100 m Nage Libre Messieurs
100 m papillon Messieurs	
100 m dos Dames	4 x (100 m 4 nages Ind.) Dames
100 m dos Messieurs	4 x (100 m 4 nages Ind.) Messieurs

Catégories d'âges 2026

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
	ans	U		
2018	8 ans	U08	11 ans et moins AVENIRS	CE1
2017	9 ans	U09		CE2
2016	10 ans	U10		CM1
2015	11 ans	U11		CM2
2014	12 ans	U12	BENJAMINS	6ème
2013	13 ans	U13		5ème
2012	14 ans	U14	JUNIORS	4ème
2011	15 ans	U15		3ème
2010	16 ans	U16		2ème
2009	17 ans	U17		1ère
2008	18 ans	U18		Terminale
2007 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac